

Le pacte Ribbentrop-Molotov, l'agression soviétique contre la Pologne le 17 septembre 1939

dimanche 30 août 2009, par [Alexandra VIATTEAU](#)

Citer cet article / To cite this version :

[Alexandra VIATTEAU](#), **Le pacte Ribbentrop-Molotov, l'agression soviétique contre la Pologne le 17 septembre 1939**, *Diploweb.com : la revue géopolitique*, 30 août 2009.

Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser un "pourboire" (tip) à votre convenance via le site <https://fr.tipeee.com/diploweb> . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse expertise.geopolitique@gmail.com.

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

Le 1er septembre 2009 sera le 70e anniversaire de l'attaque allemande de la Pologne, par l'Ouest, évènement qui marque le début de la Seconde Guerre mondiale. Le 17 septembre 2009 sera le 70e anniversaire de l'attaque soviétique de la Pologne, par l'Est. Cette deuxième date est moins connue. Voici pourquoi l'auteur lui donne tout son sens.

Une vision claire des responsabilités est tout aussi importante que la connaissance lucide de la vérité aux fondements des réconciliations et de l'avenir.

LE 17 septembre 2000, à la date anniversaire de l'agression soviéto-nazie contre la Pologne, la "Fête de l'Humanité" battait son plein à Paris. Les communistes français interpellèrent leur ministre au gouvernement français à propos du prix du pétrole, mais laissaient dormir l'histoire.

L'année 1999 marqua, peut-être, la dernière tentative du communisme international de lancer dans le monde - depuis Moscou - une désinformation officielle russe niant une fois encore l'agression du 17 septembre 1939 contre la Pologne et les répressions massives contre les Polonais, aboutissant à un génocide.

En effet, le Ministère russe des Affaires étrangères publia le 14 septembre 1999 une déclaration affirmant que les "actes" en question (l'occupation du tiers du territoire polonais de l'époque, conformément aux clauses de partage de la Pologne entre Hitler et Staline et une extermination décidée et exécutée en commun) "étaient dictés non par la volonté d'occuper des territoires étrangers mais par la nécessité d'assurer la sécurité de son propre pays".

Surprise

Le MID (Ministère des AE russe) savait que la Pologne réagirait, mais comptait sur l'ignorance, l'indifférence ou l'accord tacite en Occident, notamment des forces communistes bien implantées et de celles d'une gauche tolérante, ou partageant leur négationnisme historique. Or, les choses en allèrent autrement. A Varsovie, le Président de la République, Aleksander Kwasniewski lui-même, malgré son passé communiste, accusa la Russie de "falsifier l'histoire dans sa présentation de l'invasion soviétique de la Pologne en 1939, deux semaines après l'entrée des troupes nazies".

"Le mensonge historique est un crime" affirma pour sa part le Ministre des Affaires étrangères polonais, Bronislaw Geremek, tout en précisant qu'il s'exprimait en tant qu'historien : "Qui aujourd'hui peut encore croire qu'il n'y a pas eu d'agression de l'URSS le 17 septembre, si tout le monde en Pologne et en Russie connaît les clauses secrètes du pacte Ribbentrop-Molotov ? .. L'Histoire c'est le métier de la vérité et à chaque fois qu'un mensonge est prononcé, l'historien a un sentiment de viol, mais aussi de crime", déclara Bronislaw Geremek.

Il se trouva qu'à la suite d'une très contestable coupe de dernière minute de l'éditeur dans le texte des décisions légales de l'ONU de 1948 sur le génocide, n'innocentant pas les régimes communistes des génocides commis - coupe opérée en l'absence de l'auteur dans l'ouvrage consacré à cette époque ("Staline assassine la Pologne, 1939-1947", éd. du Seuil, Paris 1999), le livre parut en retard, le 17 septembre 1999, et non le 1er septembre, comme prévu. On crut,

semble-t-il, à Moscou que la France avait oublié l'invasion de la Pologne par Staline et la suite de l'histoire. Or, Radio France Internationale me demanda de réagir. Je le fis en rappelant les faits, y compris ceux restés longtemps secrets, inscrits aussi dans mon livre.

Recul

La déclaration du MID n'entraînait pas une simple affaire russo-polonaise. Le gouvernement russe ne pouvait, en fin de compte, reproduire et resservir la propagande mensongère stalinienne, faite pour tromper l'Occident en 1939 et pendant la guerre froide. Ce bluff, une fois raté, pouvait devenir une affaire de prestige, remettant en question la crédibilité russe dans le concert international. Une grande puissance, surtout dans une passe difficile, ne peut se permettre qu'on en rie.

Devant la virulente protestation polonaise au plus haut niveau, et des signes que la communauté historique, et peut-être même politique occidentale prendrait envers et contre tout connaissance des faits et de la vérité, Alexandre Yakovlev, diplomate de haut vol et président d'une Commission des victimes politiques près la Présidence russe, déclara qu'il s'agissait "probablement d'une initiative des employés du Ministère". "Je sais, dit-il, que le Président Eltsine ne partage pas ce point de vue. C'est comme si quelqu'un voulait gagner un jeu politique sur le dos des victimes de Katyn". L'affaire fut close.

Un an plus tard, au mois de septembre 2000, on dansa donc le 17 à la "Fête de l'Humanité". Il est vrai que pour les communistes français, septembre 1939 n'avait pas été triste.

Que se passe-t-il alors ?

Le 21 septembre 1939, le Nonce apostolique à Paris avait signalé au Vatican que des députés communistes faisaient distribuer dans les couloirs du Palais Bourbon "évidemment en accord avec l'ambassade russe, des feuilles où ils rejettent sur l'Angleterre l'échec des tentatives de paix et affirment que Staline est décidé à observer (après avoir pris sa part de la Pologne) une stricte neutralité".

Que les Soviétiques prennent donc la Pologne orientale, bien au-delà de la Ligne Curzon, et y procèdent à l'extermination et à la déportation des Polonais ne dérange pas plus les communistes français que l'action commune soviéto-nazie qu'ils appuient à l'époque avec force.

Une partie de la presse hésite. Des archives fermées et toujours difficiles d'accès du vice-ministre polonais des Affaires étrangères de l'époque, Wladyslaw Szembek, dévoilent un entretien que celui-ci a eu avec le ministre français Paul Gautier, le 26 septembre 1939 : "Gautier attire mon attention, écrit Szembek, sur des symptômes inquiétants dans la presse française, qui a l'air d'accepter comme un fait accompli le partage de la Pologne entre l'Allemagne et la Russie. Cela crée dans l'opinion française une sorte de psychose que ce n'est plus la peine de lutter".

Le second pacte germano-soviétique

Le 29 septembre 1939, le lendemain de la signature de ce second pacte Ribbentrop-Molotov, le Nonce à Paris observe que "beaucoup dépendra des résultats des entretiens (germano-soviétiques) à Moscou, encore entourés de mystère", que le Vatican lui-même n'avait pas encore percé. Il s'agit des protocoles secrets du pacte sur lesquels reposa notamment l'extermination conjointe, communiste et nazie, de la Résistance polonaise. "En tout cas, poursuit le Nonce, il est intéressant de noter qu'au sein du Parti socialiste, renforcé par suite de la désillusion du Parti communiste, s'agitent plusieurs courants dont l'un - celui de Monsieur Faure - se montrerait disposé à examiner l'offensive de paix de Monsieur Hitler".

Or, cette offensive de paix hitlérienne, parfaitement mensongère, d'ailleurs, consistait à "restituer l'indépendance de la Tchécoslovaquie", mais seulement à "reconstituer une Pologne réduite (sans Gdansk/Dantzig, ni Poméranie, ni Silésie) et sans indépendance". Cela aussi est intéressant à noter : une partie de la gauche française, des communistes aux radicaux, n'envisageait pas le partage de la Pologne comme une entrave à des compromis avec l'Allemagne hitlérienne et l'Union soviétique stalinienne.

Il y a quelque tristesse à constater que c'est le ministre Ciano, fasciste italien, même s'il n'était pas tout à fait un fasciste aligné, qui s'insurge ouvertement le 28 septembre 1939 contre la "barbarie des Allemands et des Russes". Propos qui sont aussitôt rapportés au Pape Pie XII : "C'est un mouvement antichrétien contraire à toute notre culture ; il faut revenir aux invasions barbares pour trouver un parangon historique. En attendant, la Pologne, Etat catholique, est finie : elle a été mal conseillée d'accepter la guerre", dit Ciano. Comme si la Pologne avait eu le choix... Elle avait tout de même été agressée sans déclaration de guerre par l'un et l'autre des deux envahisseurs, Hitler et Staline.

Le 2 octobre 1939, l'Ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, François Charles-Roux, cherche à effacer la mauvaise impression faite par les velléités de compromis à Paris. Il se rend à la Secrétairerie d'Etat, pour y lire avec solennité un long télégramme de Daladier : "... Le Gouvernement français, qui compte deux catholiques, s'attend à des paroles de très grand réconfort adressées à la bonne cause qui est naturellement celle que la France défend aujourd'hui... L'action entreprise par la Russie (l'agression de la Pologne) peut offrir au Saint-Père l'occasion d'exprimer, sans mettre directement en cause l'Allemagne, la position de l'Eglise envers un attentat qui a pour conséquence de soumettre les populations catholiques romaines et uniates de la Pologne à la domination bolchevique...".

Le Vatican dénonce les totalitarismes

C'est tout à fait ce que va faire le Pape le 20 octobre 1939, à cela près qu'il va mettre en cause encore une fois le nazisme et le communisme ensemble, et même un certain aveuglement des démocraties occidentales.

En effet, le Souverain Pontife dresse un bilan amer du premier mois de la guerre sous la forme solennelle d'une encyclique où s'exprime l'amertume d'avoir prêché dans le désert, dès 1937, le danger, notamment génocidaire, des deux totalitarismes criminels, nazi et soviétique, à ceux qui, "nombreux, n'avaient pas compris l'importance de la mission éducatrice et pastorale de l'Eglise et ses avertissements". "C'est au sommet d'erreurs et de mouvements antichrétiens

qu'ont mûri ces fruits amers... ". "Du sang d'innombrables êtres humains, de non combattants aussi, s'élève une lamentation funèbre et déchirante au-dessus de la Nation bien aimée qu'est la Pologne, qui, par fidélité à l'Eglise, pour ses mérites glorieux envers la civilisation chrétienne, inscrits en lettres indélébiles dans les fastes de l'histoire, a droit à la sympathie humaine et fraternelle du monde, et attend, confiante dans la puissante intercession de Marie "Auxilium Christianorum", l'heure de la résurrection dans la justice et dans la paix... " (Lettre encyclique "Summi Pontificatus").

Dans la seconde partie du message, le Pape se tourne déjà vers l'avenir, pour s'interroger sur "l'ordre nouveau fondé sur la justice et la prospérité" que promettent les agresseurs nazis et communistes ensemble, chacun y mettant un sens différent, ainsi que les démocraties alliées agressées, qui y voient encore autre chose. Car, il y a des poncifs, qui, lorsqu'ils sont creux, peuvent servir des objectifs opposés. Pie XII, lui, se demande si l'on peut fonder un monde juste et bon sans Dieu, sans foi, sans morale et sans authentique liberté enracinée dans la charité : "Les traités de paix, le nouvel ordre international à la fin de cette guerre seront-ils animés par la justice et l'égalité envers tous, par l'esprit qui libère et pacifie, ou seront-ils une lamentable répétition des erreurs anciennes et récentes ?", se demandait le chef de l'Eglise catholique, qui s'adressait en cet automne 1939 aux nations chrétiennes et démocratiques, espérant sans doute que les deux régimes soudain ligués d'Hitler et de Staline seraient ensemble vaincus par elles, et qu'elles-mêmes "comprendraient mieux les avertissements de l'Eglise qu'elles ont transgressés dans leur fausse sécurité des temps passés".

Le Pape attire l'attention sur la Pologne

La guerre dura plus de cinq ans. Les alliés soviétiques d'Hitler devinrent - après et du seul fait de l'attaque allemande de juin 1941 - les alliés des Alliés, et donc des Polonais. Mais il y eut une constante : l'occupation soviétique de la Pologne. Le 15 novembre 1944, après la tragédie de la bataille de Varsovie, à laquelle Staline retira par ordre spécial l'appui de l'Armée Rouge, Pie XII reçut en audience des Polonais de Rome. Il rendit un profond hommage à l'héroïsme de la Résistance polonaise en butte une fois de plus au harcèlement nazi et soviétique. "Quand une fois passé l'ouragan vertigineux de folie, de haine, de cruauté, le monde commencera à se ressaisir, que, spectateur épouvanté de l'étendue du désastre, il commencera à reprendre son équilibre, il reconnaîtra, il devra reconnaître, la part de la Pologne dans l'œuvre de son salut".

Le Pape tenta de faire réagir avant tout les gouvernements alliés occidentaux, "dont peut encore dépendre le sort de la Pologne et des Pays Baltes (toujours occupés par l'URSS, selon les clauses du pacte Ribbentrop-Molotov), où des agresseurs cruels, inhumains accumulent aujourd'hui des atrocités inouïes". Comme le gouvernement des Etats Unis, encore en proie à la stalinophilie, ne semblait pas se rendre compte du danger, les évêques américains publièrent une déclaration contre les "systèmes tyranniques". Mgr Cigognani écrivit le 20 novembre 1944 à Mgr Tardini à Rome : "Ils ne nomment pas les Russes, mais tous comprennent que les systèmes soviétique et nazi sont ainsi condamnés".

Défis pour l'historien et l'enseignement

Staline misa, comme toujours, sur la propagande communiste et sur ses relais en Occident, ainsi que sur le mensonge et le blocage de l'information, dont il reste toujours quelque chose

et qui maintiennent au moins l'incertitude. La mésinformation et la désinformation demeurent encore aujourd'hui le facteur clé des négationnismes et de la confusion historique.

Le 15 avril 1945, de Washington, Mgr Cigognani rapporta à Rome comment à Yalta, "Staline a déclaré aux autres deux "grands" que la Russie pouvait assumer la "rééducation de la jeunesse en Europe... et qu'il fallait quinze ans pour donner une formation intellectuelle complète à la jeunesse d'Europe..." Quinze ans, c'est à dire que dans les années 1960, la nouvelle génération devait être, sinon communiste, du moins avoir été formée et instruite de façon à avoir accepté la vision et la version communiste, voire stalinienne des faits et de l'"interprétation de l'histoire". Le pari de Staline n'a pas été tout à fait tenu sur le plan idéologique et politique, mais il l'a été en bonne partie sur le plan historique. Toute notre historiographie en porte des traces.

Pour revenir au 17 septembre 1939 et au pacte Ribbentrop-Molotov, ce fut le mouvement russe Mémorial qui prit la parole après Alexandre Yakovlev, pour déclarer aux Polonais dans le prestigieux hebdomadaire catholique de Cracovie, Tygodnik Powszechny : "Ce fut une agression, qui marqua le début de la tragédie de millions de Polonais, d'Ukrainiens, de Biélorusses, de Baltes. Nous ne voulons pas fuir cette responsabilité. Nous désirons simplement que les nations auxquelles l'URSS a infligé ces malheurs ne chargent pas de cette culpabilité tous les Russes vivant aujourd'hui" (26 septembre 1999).

En effet, cela est très important. Une vision claire des responsabilités est tout aussi importante que la connaissance lucide de la vérité aux fondements des réconciliations et de l'avenir.

Copyright initial octobre 2000-Viatteau /www.diploweb.com

Les protocoles "annexes du pacte germano-soviétique, par le Professeur Guy Durandin, au format pdf [Voir](#)

Présentation de l'extrait non publié

VOICI L'EXTRAIT qui n'a pas paru en 1999 dans le livre d'A. Viatteau : "Staline assassine la Pologne". Pour ceux qui n'ont pas encore lu l'ouvrage et sa conclusion, signalons que le commentaire ci-dessous est d'A. Viatteau avec - entre guillemets - les définitions du génocide retenues par l'Organisation des Nations unies dans son préambule à la "Convention sur le génocide" de mai 1949.

L'absence de ce passage dans la conclusion laisse le lecteur du livre sur le jugement de l'auteur, sans la base légale - en droit international - du jugement de l'ONU. C'est à dire l'organisation internationale de référence du monde contemporain.

L'extrait

L'Union soviétique a "violé les lois ou coutumes de la guerre à l'égard de ressortissants alliés" et "prémédité, préparé et déchaîné" une agression contre la Pologne en septembre 1939, de concert avec l'Allemagne nazie. Elle a "commis avant, pendant" et même après la guerre, contre des combattants alliés et des populations civiles, "des actes tels que le meurtre, l'extermination, l'asservissement, la déportation et autres actes inhumains, ou des persécutions pour des raisons politiques, raciales ou religieuses". L'URSS a signé la Convention de l'ONU sur le génocide tout en ayant violé la Convention ouvertement, ce dont l'ONU était consciente et informée.

L'URSS s'est engagée, en signant la Convention, à sanctionner elle-même pénalement les responsables de génocides (ce qui s'applique au génocide polonais, mais aussi à celui d'autres nations occupées et annexées, ou persécutées, y compris à celui de la nation russe elle-même par ses dirigeants), et à les traduire devant une Cour internationale de justice. Il faudrait pour cela qu'une "partie contractante" de l'ONU portât une accusation de génocide contre l'URSS, ou la Russie, devant les Nations unies.

L'"entente, incitation, complicité de génocide" mettent directement en cause, au moins pour la période 1939-1941, la collusion germano-russe ou soviéto-nazie, et la complicité de génocide, non seulement polonais, de ces deux Etats dominés par deux partis criminels que furent le PCUS et le NSDAP. Prévoyant qu'un jour l'ONU pourrait avoir les mains assez libres pour vouloir revenir sur ce point, l'URSS a insisté - mais sans succès, sa proposition étant rejetée par l'ONU - pour que la Convention établît que "le crime de génocide est organiquement lié au fascisme, au nazisme et autres théories raciales" (1). L'ONU a refusé cette réduction du génocide qui l'aurait limité à l'Holocauste des juifs et à l'extermination des Tsiganes par l'Allemagne nazie, ou à des crimes politiques du fascisme et du nazisme, excluant d'avance le jugement et la condamnation des crimes communistes. L'URSS aurait voulu, par contre, élargir la Convention au "génocide culturel" (1), sans doute dans l'intention d'en user contre les puissances "impérialistes et colonialistes" (1) occidentales, tant elle était sûre que l'on n'oserait pas en charger l'impérialisme "internationaliste" qu'elle pratiquait elle-même. Or, la définition de "génocide culturel" (1) dont le projet fut également rejeté par l'ONU, visait aussi directement l'action destructrice de l'URSS et du collectivisme communiste contre la culture polonaise par l'application d'un "ensemble d'actions coordonnées ayant pour objet la destruction des fondements essentiels des groupes nationaux dans le but d'anéantir ces groupes par la désintégration de leurs institutions, de leur culture, de leur langue, de leur religion" (1). L'ONU a estimé que "la mention, dans la Convention, du fascisme, du nazisme et des théories racistes aurait un effet limitatif". L'Assemblée a préféré une définition plus complète : "Le génocide s'entend par l'un quelconque des actes commis dans l'intention de détruite, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel." Il n'est pas fait mention de groupes sociaux ou de classes sociales, sans doute par égard pour l'URSS communiste, ainsi que pour la Chine communiste, issues d'une révolution particulièrement sanglante. [...]

Le génocide perpétré par les Soviétiques en Pologne a commencé en 1918-1938, et il s'est poursuivi de 1939 à 1941, puis de 1942 à 1956, atteignant en près de quarante ans plus de deux millions et demi de personnes, dont peut-être quelques centaines de milliers de Polonais juifs ou d'origine juive, morts pour le "crime de nationalité" (2) polonaise, y compris dans le cas

de communistes et de socialistes polonais internationalistes, notamment entre 1934 et 1938 en URSS, ou pour leur patriotisme polonais antisoviétique ou anticommuniste. Des officiers polonais juifs (de religion juive) ou bien catholiques d'origine juive, morts à Katyn et en d'autres lieux de supplices en Union soviétique sont morts victimes du génocide polonais et non victimes du génocide juif ; comme du côté nazi, des époux chrétiens de Polonais juifs ou de juifs polonais sont parfois morts victimes du génocide juif et non du génocide polonais.

Nous croyons profondément à la vertu de la compassion. Aucun génocide n'en déprécie un autre. L'Allemagne nazie et l'Union soviétique ont été guidées toutes les deux par la haine de Dieu en l'homme, et c'est au nom de cette haine inhumaine qui se voulait surhumaine, qu'elles ont commis le génocide contre la civilisation judéo-chrétienne, contre les deux nations qui en portaient à la fois le flambeau et le fardeau. Mais tous les hommes et toutes les nations d'Europe et du monde ont eu leur part de ces génocides. N'en doutons pas, les hommes naissent et meurent égaux devant l'inhumanité [...]

Il ne faut pas oublier, en effet, que si notre ouvrage porte sur le génocide des Polonais, toutes les ethnies, nations, religions, races et classes sociales d'Europe centrale, orientale et balkanique, ont payé à l'époque le tribut de l'atrocité et du sang versé à la révolution marxiste-léniniste, puis à la connivence de Staline et d'Hitler, et enfin au grand bluff "démocratique" (3) de Staline, qui faillit coûter la liberté et la démocratie à l'Europe entière, mais qui fut circonscrit au "camp soviétique" des "pays de l'Est".

Fin de l'extrait - composé de trois parties - non publié dans l'ouvrage "Staline assassine la Pologne", signé d'Alexandra Viatteau.

Copyright initial octobre 2000-Viatteau / www.diploweb.com

Notes de la rédaction :

1. Ceci est la proposition soviétique, rejetée par l'ONU.
2. Définition extraite d'un décret de V. I. Lénine, daté de 1919.
3. Terme utilisé par Staline, accepté par les Alliés.

P.-S.

Historienne et écrivain, Alexandra Viatteau a publié de nombreux ouvrages.